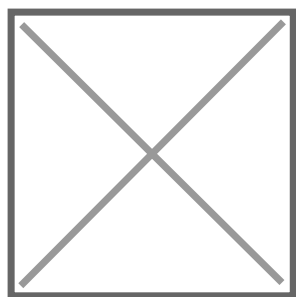


APPEL D'OFFRE

Expert spécialisé en inventaire patrimonial et en comptabilité publique



Ministère de l'Economie et des Finances

Portée : |
Avis n° : HT-UCP/MEF-531241-CS-INDV
Date de parution : 14/03/2026 | Date de clôture : 01/04/2026

| Domaine d'activité : Prestation intellectuelle

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

Ministère de l'Economie et des Finances

DESCRIPTION

République d'Haïti

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

SÉLECTION DE CONSULTANT PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

Titre du Projet : Haïti, Projet de Renforcement de la Gestion des Finances Publiques (PReGeFiP)
P180384

Mission : Elle consiste en l'établissement des principes et méthodes d'inventaire et d'accompagner la DGTCP dans leur mise en œuvre

Numéro de Don : IDA E4170

Numéro de référence de l'AMI : 006

Numéro de référence du marché : HT-UCP/MEF-531241-CS-INDV

Approche de marché : Sélection Individuelle d'un consultant

La République d'Haïti a reçu un financement de la Banque Mondiale (BM) en vue d'exécuter le **Projet de Renforcement de la Gestion des Finances Publiques**. Une partie du montant de ce don sera utilisée pour le recrutement d'un expert spécialisé en inventaire patrimonial et en comptabilité publique capable d'élaborer ces outils méthodologiques et d'appuyer leur mise en œuvre opérationnelle

1. **Objectif :** Développer un cadre méthodologique complet et opérationnel d'inventaire des actifs et passifs à long terme de l'État haïtien, accompagner la DGTCP dans la conduite des travaux d'inventaire et Contribuer également à l'élaboration d'une stratégie nationale d'inventaire, incluant la planification, la coordination institutionnelle et la gestion logistique.
2. **Prestations attendues**
3. Établir les principes directeurs, normes et standards d'inventaire conformément aux exigences de la comptabilité en droits constatés.
4. Développer des procédures et méthodes d'inventaire applicables à l'ensemble des entités publiques.
5. Élaborer des outils opérationnels : fiches d'inventaire, registres, formulaires, guides pratiques, canevas de rapports.
6. Définir une méthodologie de valorisation des actifs et passifs, y compris en cas d'absence de données fiables.
7. Appuyer la DGTCP dans la conduite pilote d'opérations d'inventaire dans un échantillon d'administrations.
8. Former les équipes techniques de la DGTCP et des entités pilotes sur les principes et méthodes retenus.
9. Formuler des recommandations pour l'extension nationale de la démarche
10. Apporter tout ajustement nécessaire à la stratégie du bilan d'ouverture qui sera élaborée par l'OCPAH

L'expert devra :

1. **Durée.** Les prestations s'étaleront sur une durée **de cinq (5) mois non renouvelables automatiquement**.
2. **Invitation :** Le Ministère de l'Economie et Finance (MEF) invite des Consultants individuels compétents et qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services susmentionnés. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations, **en français**, démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Une copie des TDR est annexée à la présente Sollicitation.
3. **Critère d'établissement de la liste restreinte :** Les consultants intéressés doivent avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans la fourniture de services similaires. Il doit avoir

Minimum 7 ans d'expérience probante dans les inventaires d'actifs, la gestion patrimoniale ou la comptabilité publique.

- Expérience avérée dans l'élaboration de référentiels méthodologiques d'inventaire ou d'évaluations patrimoniales.

- Expérience dans les réformes de finances publiques, idéalement dans le passage de la comptabilité de caisse à la comptabilité en droits constatés.
- Connaissance des normes IPSAS : un atout majeur.
- Expérience en renforcement de capacités et conduite de formations.
- Expérience de travail dans le secteur public : fortement souhaitée.

Seuls les consultants retenus sur la liste restreinte recevront les Dossiers de Demande de Proposition (DDP)

1. L'étape ultime du processus sera le choix d'un consultant selon la méthode de Sélection Individuelle (INDV), telle que décrite dans le Règlement de la Passation de marches de la Banque Version révisée de Février 2025.
2. Les manifestations d'intérêt, en français, doivent être transmises par courrier électronique au plus tard le 1er avril 2026 à 2 :00 H PM aux courriels suivants ucp.secretariat@mef.gouv.ht et lys_faucher@yahoo.fr

P.J. Les Termes de Référence peuvent être demandés aux adresses électroniques mentionnées ci-dessus.